

STOCAMINE

Raphaël Schellenberger réclame un contrôle parlementaire

Le député (LR) du Haut-Rhin a déposé une proposition de résolution européenne à l'Assemblée nationale afin de modifier la gouvernance de Stocamine. Raphaël Schellenberger souhaite un contrôle parlementaire de l'enfouissement des déchets à Wittelsheim.

Le député de la 4^e circonscription du Haut-Rhin, Raphaël Schellenberger, a déposé une proposition de résolution européenne auprès du bureau de la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale. Cette initiative vise à transformer la commission de suivi du site (CSS) de Stocamine, présidée par le préfet, en commission locale d'information et de surveillance. Cette Clis est, pour le parlementaire, le moyen de restaurer la confiance en confiant le dossier à une autorité indépendante, sous contrôle du parlement, voire de la région ou de la Collectivité européenne d'Alsace.

« La commission de suivi de site ne s'est pas réunie pendant un an et demi, alors même que des études ont été rendues, ce n'est pas normal ! Stocamine pose un problème de confiance, comme d'ailleurs tous les dossiers touchant à l'environnement. La restauration de la confiance passe par un acte politique. Il faut remplacer la CSS. Le dossier de la centrale nucléaire de Fessenheim, qui a donné lieu à la création de la première Clis en



Raphaël Schellenberger (au centre) souhaite que la gouvernance du confinement des déchets de Stocamine soit assurée par une Clis, à l'instar de ce qui existe à Fessenheim. Photo DNA/Franck BUCHY

France, démontre que ce système fonctionne », défend Raphaël Schellenberger, qui vient d'ailleurs de prendre la présidence de la Clis de Fessenheim. « Pour Stocamine aussi, il faut une institution indépendante du pouvoir central, se réunissant régulièrement, décidant comme elle l'entend de son ordre du jour et apte à ordonner des contre-expertises », soutient le député pour qui la présidence de la CSS par le préfet est problématique. « L'État ne peut pas être juge et partie »,

martèle Raphaël Schellenberger.

Favorable à des projets sur l'histoire minière

En déposant un projet de résolution auprès du bureau de la commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale et non une proposition de loi, le député haut-rhinois entend d'abord que le sujet soit débattu par les parlementaires. Il entend ouvrir le texte à la cosignature de tous les députés, dans la fou-

lée des parlementaires LR alsaciens qui l'accompagnent. « Le calendrier ne permet pas un débat en séance mais il n'est pas nécessaire d'avoir un texte de loi. Le gouvernement peut faire bouger les choses et transformer la CSS en Clis sans passer par la loi », indique le député français qui espère que le projet de résolution sera repris à l'échelle du parlement européen.

« Le bureau de l'Assemblée parlementaire franco-allemande a longuement évoqué le dossier Stocamine au début de l'été », rappelle Raphaël Schellenberger qui « ne veut pas que Stocamine soit la seule chose dont on se souvient dans la longue et grande histoire des Mines de potasse d'Alsace ». « L'avenir doit pouvoir s'articuler autour de trois impératifs : le contrôle transparent du confinement définitif des

La région bouge aussi un peu

À la différence de la Collectivité européenne d'Alsace, qui se dit prête à prendre en charge les opérations de déstockage des 42 000 tonnes de déchets enfouis à Wittelsheim en échange d'un gros chèque de l'État, la région Grand Est exige « que l'État assume ses responsabilités ». Pour autant, la collectivité régionale, de sa propre initiative, « entend se poser en offreuse de solutions pour que l'extraction puisse se poursuivre et que des solutions de traitement de ces déchets ultimes de l'industrie puissent être identifiées ».

Afin de « contester l'irréversibilité de ce site d'enfouissement », le président de la région Jean Rottner en a appelé aux acteurs du traitement des déchets afin que des propositions de solutions puissent être transmises à la ministre de la Transition écologique. « À l'heure actuelle, trois industriels échantient avec la région sur ce dossier. Une proposition aboutie a été transmise. Deux autres sont encore en discussion et

nécessitent des approfondissements », indique le conseil régional, qui assure « ne pas pouvoir, en quelques mois, apporter les réponses que l'État a mis près de vingt ans à éluder depuis l'incendie tragique de 2002 ». L'objectif de cette démarche est de « démontrer à l'État qu'il existe d'autres voies que la solution du moindre coût. Les risques que ce dossier fait peser sur la qualité de la nappe phréatique d'Alsace et sur la santé de nos concitoyens méritent que l'on mette les moyens à la hauteur des enjeux ».

La région refuse de préciser quels entreprises ont été démarchées. « Le problème est moins la question du traitement des déchets, que les Allemands enfouissent en fond de mine, que des opérations de déstockage qui ne sont plus possibles dans des conditions de sécurité suffisantes pour les personnels comme pour l'environnement », note un acteur du dossier interrogé sur l'initiative du conseil régional.

L. B.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Antoine Waechter annonce sa candidature

L'ex-candidat des Verts à la présidentielle de 1988, le Sundgauvien Antoine Waechter, a annoncé ce mercredi sa candidature pour celle de 2022, sous la bannière du Mouvement écologiste indépendant (MEI).



Antoine Waechter est candidat sous la bannière du MEI. Archives DNA/Julien STEINHAUSER

est d'essayer de trouver celui qui arrivera à fédérer la gauche, et non pas celui qui réussira à fédérer les écologistes ».

« Constatant le caractère utopique de rassembler les écologistes », Antoine Waechter, l'un des fondateurs du mouvement écologiste en France, souhaite par sa candidature à l'élection présidentielle « affirmer beaucoup plus fortement ce qui fait l'identité de la pensée écologiste elle-même, au-delà de la droite et de la gauche ».

« Malgré la poussée de la sensibilité écologiste dans l'opinion, une bonne partie de ce public n'ira pas voter pour un candidat Vert, tout simplement parce qu'un certain nombre d'éléments le bloquent, en particulier cette volonté [d'EELV] de se positionner dans le paysage politique de gauche », estime Antoine Waechter. Selon le candidat du MEI, le candidat à la primaire d'EELV Yannick Jadot a « une stratégie électorale et adapte son discours en fonction de cette stratégie électorale. Et nous, ça ne peut pas nous correspondre : il faut des positionnements forts sur un certain nombre de sujets ».

Maintien du nucléaire et respect des paysages

Souhaitant représenter l'écologie « sensible », attachée à « la beauté des paysages et la nature », le candidat du MEI a choisi de ne pas participer à la primaire écologiste, dont il estime que « la vocation principale

PRIMAIRE ÉCOLOGISTE

Le « message d'espoir » du candidat Eric Piolle

Candidat à la primaire écologiste, Eric Piolle a terminé sa campagne ce mercredi soir à Strasbourg. Le maire de Grenoble fait valoir son « expérience des responsabilités » et sa « constance », tout en adressant un « message d'espoir » aux jeunes.

Eric Piolle n'est pas mécontent de conclure sa campagne électorale en Alsace, « une région inspirante qui cultive une vieille tradition démocratique et écologiste », et précisément à Strasbourg, « siège des institutions européennes », gagnée il y a un an par l'écologiste Jeanne Barseghian. Le maire de Grenoble a effectué un déplacement en fin de journée au Maillon où il a rencontré des acteurs culturels, avant de tenir une réunion publique devant ses sympathisants.

Il est fier de la campagne « mature » qui se reforme, fier aussi de son parti qui est « le seul à proposer un processus de désignation en toute transparence ». « Ça a fonctionné. Ça a surpris tout le monde, sauf nous », observe l'isérois, convaincu que le contexte a contribué à la bonne tenue des débats entre les cinq prétendants. « Avant, les écologistes cherchaient un porte-voix. Au-

jourd'hui, ils cherchent celui ou celle qui sera en capacité d'être au second tour de la présidentielle. »

« Réduire les inégalités »

Il est candidat pour cela, déclarant les qualités qui le distinguent d'un Yannick Jadot ou d'une Delphine Batho. « L'expérience des responsabilités. Celle-là ne tombe sur personne, elle vient avec les années ! », remarque le premier magistrat des Alpes, élu en 2014 et reconduit en 2020, avant de citer « la constance dans la stratégie » et son « message d'espoir ». « Nous devons nous réapproprier la notion de progrès. Je ne fais jamais appel à la peur », précise-t-il.

Eric Piolle a profité de ses 75 déplacements en France pour défendre ses 144 propositions. Pour « réduire les inégalités », il promeut un « ISF climatique » et veut s'attaquer « aux situations de rente ». Il propose « une grande loi foncière » pour protéger les terres de l'étalement urbain, de la spéculation et de « l'agrandissement de l'agro-industrie ». Il évoque également la création de « 10 000 ateliers de réparation pour jeter moins » et le droit de vote dès 16 ans, afin d'« impliquer la jeunesse ».

« L'éco-anxiété ne s'apaisera que dans l'action. Il faut passer de la prise de conscience au désir d'agir. C'est dans ce désir collectif qu'on va relever les défis », estime-t-il, lui, l'avocat de « l'arc humaniste » qui entend « rassembler les citoyens sensibles à la justice sociale et écologique » - des « décus du macronisme jusqu'à celles et ceux qui ont espéré en Mélenchon ».

Franck BUCHY



Eric Piolle était ce mercredi soir à Strasbourg. Photo DNA/Laurent RÉA

DÉCHETS NUCLÉAIRES

L'enquête publique sur le projet Cigéo démarre à Bure

Une enquête publique a été ouverte ce mercredi et jusqu'au 23 octobre sur Cigéo, le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (Meuse), a annoncé la commission chargée de cette enquête.

Conduite par une commission indépendante composée de cinq membres nommés par le tribunal administratif de Nancy, l'enquête publique sur Cigéo à Bure (Meuse) est une étape préalable à une éventuelle déclaration d'utilité publique de ce projet controversé d'enfouissement des déchets nucléaires piloté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

Pendant cinq semaines, la commission récoltera les avis des personnes intéressées ou opposées au projet, grâce à des permanences physiques et téléphoniques, et à un site internet dédié. Dans son rapport qu'elle remettra fin novembre, la commission rendra un avis favorable ou défavorable. « Ce n'est pas une autorisation de travaux mais une reconnaissance de l'intérêt général du projet », a précisé son président Claude Bastien lors d'une conférence de presse.

« On espère que la démocratie pourra s'exprimer, c'est important que chacun s'exprime », a-t-il ajouté. Si le projet Cigéo obtient une déclaration d'utilité publique, l'Andra pourra « acquérir les terrains, au besoin par expropriation », a précisé Claude Bastien. L'agence a précisé qu'il lui restait encore 120 ha de terrain à acquérir.

Les associations opposées à ce projet ont exprimé leur scepticisme

face à cette enquête publique, qualifiée notamment de « vaste fumisterie » et de « simulacre de démocratie » parle Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (Codra). « On ne peut que dénoncer l'enquête publique, c'est une phase réglementaire qui ne remet en aucun cas en cause le projet » Cigéo, a expliqué Juliette Geoffroy, porte-parole du collectif. « On ne peut pas encourager les gens à participer à ce processus qui ne répondra pas aux craintes. »

« On ne se fait pas d'illusion »

« On va se mobiliser pendant l'enquête publique pour dire tout le bien qu'on en pense », a quant à lui ironisé Jean-Marc Fleury, porte-parole de l'Association des élus opposés au projet (Eodra). Les collectifs anti-nucléaires ont prévu trois jours de mobilisation jusqu'à vendredi dans les communes de la Meuse autour de Bure.

Michel Maric, membre du Codra et ancien porte-parole du collectif, ne se fait « pas d'illusion » : « On sait que le feu vert sera donné car c'est un projet d'État », affirme-t-il, mais il appelle tout de même à participer à cette enquête. « Il faut se faire entendre : les argumentaires des citoyens finissent par faire bouger les choses », a-t-il souligné.

Plusieurs débats publics nationaux ont déjà été organisés, notamment en 2013 et en 2019, et ont fait l'objet de vives critiques par les opposants, qui ont estimé ne pas y être entendus. Le projet Cigéo vise à enfouir, à 500 m sous terre, 85 000 m³ de déchets les plus radioactifs du parc nucléaire français, à partir de 2035.